

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

ID : 022-200064699-20240202-ARR_DP22C126-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de BEAUSSAIS-SUR-MER



Plessix-Balissou - Ploubalay - Trégon

BEAUSSAIS SUR MER

DECLARATION PREALABLE ABANDON DU PROJET

Demande déposée le 17/10/2022 et complétée le 03/01/2023	
Par :	Monsieur GRECO Michel
Demeurant à :	15 Rue Du Clos Guérin - Ploubalay BEAUSSAIS SUR MER 22650
Sur un terrain sis à :	15 Rue Du Clos Guérin - Ploubalay BEAUSSAIS SUR MER 22650
Cadastré :	209 AB 95
Nature des Travaux :	Modification ouvertures et terrasse

N° DP 022 209 22 C0126

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la déclaration préalable présentée le 17/10/2022 par Monsieur GRECO Michel, demeurant 15 Rue Du Clos Guérin - Ploubalay à BEAUSSAIS SUR MER 22650 ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Modification ouvertures et terrasse,
- sur un terrain situé 15 Rue Du Clos Guérin - Ploubalay à BEAUSSAIS SUR MER 22650,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu le courrier en date du 29/01/2024 demandant l'annulation de la demande susvisée ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 02/02/2024
Le Maire Eugène CARO,

